

# MENTION COMPLEMENTAIRE COLORISTE PERMANENTISTE

Session 2005

E1B - Réalisation d'une permanente

Durée : 2 heures - Coef. 4

Le modèle masculin ou féminin a une longueur de cheveux de 20 cm au minimum depuis le vertex.

Au début de l'épreuve, la fiche technique remplie (feuille 2/3) est remise au jury sans rature, elle vous a été envoyée avec la convocation.

Effectuez :

- un montage de permanente sur l'ensemble de la chevelure
- un séchage mettant en valeur le dessin de frisure
- une appréciation écrite (feuille 3/3) du résultat obtenu et une proposition de solutions correctives si nécessaire sera remise au jury en fin d'épreuve..

Après la permanente le séchage se fera uniquement aux doigts avec un séchoir à main.

Le candidat ne sera pas autorisé à passer la deuxième partie de l'épreuve :

- en l'absence de modèle
- en présence d'un modèle non conforme.

La vérification de la conformité a lieu avant le début de la deuxième partie.

MENTION COMPLEMENTAIRE  
COLORISTE PERMANENTISTE

E1B - Réalisation d'une permanente

Durée : 2 heures - Coef. 4

N° du candidat : \_\_\_\_\_

Jury :

A COMPLETER A LA FIN DE L'EPREUVE					
Degré de frisure obtenu sur la : - base  - longueur					
Solutions correctives si nécessaire					

\* Une même colonne peut correspondre à plusieurs zones mais à un seul dessin de frisure.